



DECLARATION FSU – CTA DU 14 OCTOBRE 2020

Madame le Recteur, Mesdames et Messieurs les membres du CTA,

Pendant que dans les établissements toutes les catégories de personnels sont sur le pont, le ministère semble devenu une tour d'ivoire plus préoccupée de l'image médiatisée de ses initiatives que de l'impact de ses choix en matière éducative.

La situation sanitaire dans les écoles, collèges, lycées et CIO n'a fait que s'aggraver depuis la rentrée : la question des masques, de l'aération, de l'information à l'échelle des écoles, des collèges et des lycées continue de se poser. D'ailleurs, l'ARS n'effectue plus le traçage des cas, ce qui en renvoie la responsabilité aux personnels de direction : la confusion n'en est que plus grande, et cela interroge quant à la crédibilité des chiffres produits par l'Institution. D'autant que dans le second degré, pour les situations des cas confirmés collégiens et lycéens, le contact-tracing semble dorénavant réalisé uniquement s'ils sont symptomatiques. Quel est le sens de ces consignes, qui interviennent au moment où la part des clusters scolaires et universitaires atteint des sommets ?

Au pied de la tour d'ivoire, c'est l'engagement professionnel et le sens aigu de tous les personnels de l'éducation, à tous les niveaux, quels que soient leurs métiers qui ont rendu possible la rentrée scolaire dans ce contexte épidémique évolutif.

Les mesures inscrites au PLF2021 engendreraient une pénibilité plus importante pour les personnels dans l'exercice de leurs métiers et dégraderaient les conditions d'apprentissage et d'accompagnement des élèves ; il est symptomatique que le Ministre ait souhaité débattre du numérique éducatif au moment où l'École, la vraie, se prépare à subir de nouvelles dégradations.

Dans le premier degré.

À un moment où les élèves du premier degré ont été éloignés de l'école pendant 2 à 3 mois, on aurait pu espérer un geste montrant la volonté de l'Éducation Nationale de vouloir rattraper cette perte en se donnant les moyens de réussir et en augmentant le nombre d'enseignants pour réduire les effectifs et améliorer l'encadrement des élèves.

Au lieu de ça, nous avons dû faire face à une réduction de 700 à 500 places au CRPE en 2020.

Conséquence immédiate, dès le mois d'octobre, on observe que, dans un contexte sanitaire exceptionnel, les remplacements ne sont pas assurés, des collègues exerçant en RASED, des brigades dédiées à la pondération REP+ ou en co-intervention en CP ou CE1 en REP+ sont appelés à effectuer des remplacements... et ce sont, encore une fois, les élèves qui en ont le plus besoin qui pâtissent de cette décision.

Nous vous avons demandé de faire appel à la liste complémentaire au CRPE, et seulement 8 ou 9 personnes ont été appelées, ne compensant même pas les désistements et démissions.

Cette situation critique, vient dégrader encore plus le moral des collègues, auxquels on interdit de partager un repas ensemble sur leur lieu de travail tout en leur imposant le respect d'un protocole sanitaire qui alourdit encore leurs tâches.

Les dysfonctionnements s'accumulent, masques textiles fournis par le ministère pas adaptés, absence de masques FFP2 pour les personnes fragiles, absence de masques transparents pour les personnels exerçant en CP, maternelle ou auprès d'élèves malentendants, infrastructures sanitaires insuffisantes, multiplication des conflits avec des collectivités locales pour le respect du nettoyage par les personnels communaux, augmentation du travail des directeurs, ... la liste s'allonge aussi vite que la fatigue et le stress éprouvés par les collègues, au point que certains se posent sérieusement la question de poursuivre leur métier, car ce métier attire de moins en moins, pour preuve la baisse chronique des candidatures au CRPE.

Dans le second degré,

La saignée se poursuit : avec 1800 suppressions d'emplois dans le public au budget 2021, 7490 d'emplois auront été supprimés depuis 2018, et dans le même temps, les effectifs auront augmenté de près de 68 000 élèves.

Et comme si ceci ne suffisait pas, le Ministre prétend à nouveau compenser ces suppressions d'emplois en obligeant les enseignant.e.s à travailler plus. L'avalanche d'heures supplémentaires pour pallier le manque organisé de personnels dépasse l'entendement, car ce n'est pas moins que l'équivalent de 2500 postes qui seraient financés en heures supplémentaires. Quel mépris !

Cela augure mal des discussions sur la revalorisation promise depuis trois ans : la FSU refusera que le « Grenelle » débouche sur un alourdissement des missions destiné à « exténuer plus pour gagner plus ». Elle exige par ailleurs que les créations d'emplois nécessaires pour conforter et renforcer toutes les fonctions supports, d'organisation et de gestion, et celles d'accompagnement social et de santé des élèves. L'insuffisance de moyens humains sur les fonctions administratives et techniques, dans les services sociaux et de santé devient, dans le contexte, particulièrement critique, notamment dans notre académie : au moment où l'Insee signale qu'1 million de Français ont basculé sous le seuil de pauvreté, rappelons les taux de pauvreté des 2 départements en 2017 : 19,3% pour le Pas-de-Calais, 18.8% pour le Nord.

Concernant le bilan de l'orientation et de l'affectation

Après Parcoursup, dont les dysfonctionnements sont dénoncés chaque année, les procédures d'orientation (TSO) et d'affectation (TSA) post-3ème ont été dématérialisées et ce, en dépit du contexte sanitaire.

Ces outils numériques censés faciliter les procédures accentuent une nouvelle fois les inégalités entre les familles. En effet, certaines d'entre elles n'ont pas d'accès internet, ne maîtrisent pas l'outil informatique et/ou les procédures, se sont senties perdues face au moteur de recherche national et à la diversité des intitulés de diplômes en voie professionnelle.

Sans compter que les téléservices n'étaient pas toujours opérationnels (un même vœu devait être saisi plusieurs fois avant de pouvoir être validé) et de nombreuses familles étaient perdues dans les démarches chronophages (nécessité de se connecter à 4 reprises dans l'année).

De plus, ces procédures ayant eu lieu pendant la période de confinement, peu d'accompagnement présentiel a pu se faire dans la quasi-totalité des établissements, pour aider les parents ou mettre à leur disposition des outils informatiques.

Certes « 2/3 des familles de l'académie de Lille ont eu recours aux téléservices » mais il faut souligner l'important travail d'accompagnement à distance réalisé par les CIO et les Psy EN-EDO, que ce soit dans l'accompagnement des élèves et leurs familles ou l'accompagnement des équipes éducatives (conseils techniques auprès des P.P, CPE, Chefs d'établissement).

Jusqu'alors les « fiches de dialogue » papier permettaient de poursuivre ou d'entamer des échanges avec les collégiens et leurs familles, conduisant à une élaboration progressive des choix. Dorénavant, la version numérique les laisse seuls devant leur écran et démunis sur les choix qu'ils doivent faire, d'autant plus pour les familles qui ne maîtrisent pas tous les enjeux des procédures.

Enfin, la mise en place d'un moteur de recherche ne remplacera pas les guides de l'ONISEP, jusqu'alors distribués gratuitement à tous les élèves de 3ème. Dès l'année scolaire 2020-2021, l'Office ne réalisera que la partie nationale du guide Troisième et assurera la partie locale seulement si la Région lui passe commande, consacrant ainsi les inégalités territoriales.

Concernant le bilan du mouvement 2020.

Nous ne pouvons que regretter les conditions dans lesquelles s'est déroulé le mouvement avec d'importantes suppressions de poste au sein de l'académie et la mise en œuvre des nouvelles modalités de gestion de la mobilité des personnels que nous continuons de dénoncer.

Si nous apprécions la qualité du dialogue dans le cadre des bilatérales qui se sont tenues, nous regrettons et dénonçons le manque de dialogue et de transparence dans le cadre des opérations qui se sont tenues tout au long de l'année : l'absence de transmission des barres d'entrée, l'absence de transmission des avis portés sur les candidatures dans le cadre du mouvement spécifiques ont eu pour conséquence un nombre important de recours, l'absence de réponses aux recours formulés par les collègues, ne font que croître l'amertume chez les collègues. Par ailleurs, les erreurs importantes constatées dans le cadre du mouvement ne peuvent que faire regretter aux collègues les années de paritarisme et accroître l'amertume et l'inquiétude des collègues quant à l'application de la loi de la transformation de la fonction publique pour les opérations de carrière à venir.

La FSU continue d'exiger le retour à une réelle démocratie sociale, source d'équité et de transparence, par le rétablissement du paritarisme dans le cadre des opérations de gestion des carrières et de la mobilité des personnels. Dans l'attente de la réalisation de ces revendications, nous avons porté un grand nombre de propositions d'amélioration du mouvement au regard du nouveau contexte, qui -ont le souhaite- portera ses fruits pour le mouvement à venir dans l'intérêt des demandeurs de mutations comme des personnels qui ont dû gérer un nombre important de recours tout au long de l'été.

La FSU exige que, d'ici à l'adoption de la Loi de Finances pour 2021, le gouvernement révise sa copie, renonce aux suppressions d'emplois et engage un plan pluriannuel de création de postes pour répondre à tous les besoins, en commençant par les plus urgents

Les moyens existent! Le plan de relance présenté début septembre par le gouvernement, en s'égarant dans un nouvel avatar de la « politique de l'offre » qui affaiblit les budgets publics et sociaux pour des effets très mineurs pour le plus grand nombre, oublie d'investir significativement dans les infrastructures publiques, les services publics et de préserver et d'améliorer les conditions de vie du plus grand nombre. Pour la FSU, c'est bien d'une toute autre approche budgétaire dont le pays a besoin.